



École La Passerelle

Notre mission

Ensemble, bâtissons notre avenir en devenant des citoyens actifs, responsables et fiers de notre culture tout en permettant à chacun de nos élèves de réaliser des compétences significatives.

Notre vision

L'école La Passerelle est une communauté francophone accueillante qui permet aux élèves d'être engagés dans leur apprentissage tout en assurant leur réussite scolaire.

Nos valeurs

- Engagé,
- Responsable,
- Fierté



Nos priorités

Durant cette année scolaire, l'école respectera les 4 grandes priorités du DSFNE :

- Bien-être : Vie-saine et active
- Construction identitaire : Fierté acadienne
- Projet Vie-carrière
- Petite enfance

Afin de respecter la sécurité et le respect de tous à l'école, voici le code de vie à respecter en tout temps à l'intérieur et à l'extérieur de l'école :

1- Respect de soi

- a. Je surveille mon langage, je m'excuse poliment et j'utilise la langue française avec fierté.
- b. J'arrive à l'heure à l'école et j'assiste à mes cours sans sortir de ma classe (bulle).

2- Respect des autres

- a. Je suis respectueux dans mes gestes et paroles.
- b. Je règle mes conflits en utilisant les bonnes techniques sans violence.
- c. Je participe au bon déroulement des cours.
- d. Je me déplace prudemment et toujours avec ma bulle.

3- Respect de l'environnement

- a. Je garde propre et je respecte tous les endroits que je fréquente.
- b. Je prends soin de tout le matériel scolaire.

4- Respect du travail **bien fait**

- a. J'apporte tout le matériel dont j'ai besoin pour chacun de mes cours.
- b. Je respecte les exigences et les échéanciers pour la remise des travaux.

5- Violence ou intimidation

- a. La violence **n'est pas tolérée** à l'école. Nous encourageons l'élève à utiliser des techniques de résolution de problèmes.
- b. Les interventions suivantes pourront être appliquées si un élève ne respecte pas le code de vie et chaque situation sera traitée **individuellement**.
 - i. Réflexion pendant les récréations.
 - ii. Plan d'action par l'enseignant qui sera présenté aux parents.
 - iii. Suspension interne et externe.
 - iv. Conférence de cas avec l'équipe stratégique et les parents.
 - v. En tout temps, les parents seront avisés des interventions de leur enfant.

6- Cellulaires

- a. Les téléphones cellulaires sont interdits à l'école (Cours, classe, autobus, etc.).
- b. Les consoles de jeux vidéo ne sont pas permises à l'école ainsi que les appareils numériques (iPod) sauf lors d'utilisations pédagogiques et sous la supervision d'un membre du personnel.

7- Séchage

- a. Les cours séchés (Skipper) seront traités sous la politique : temps perdu = temps repris en suspension interne avec l'intervenante.

8- Interdiction de fumer

- a. Il est strictement interdit de fumer, d'être en possession de cigarette, cigarette électronique, drogue à l'école. Une suspension externe de 3 jours sera appliquée conformément à la directive du milieu propice à l'apprentissage. Il est également

interdit d'avoir des allumettes, un briquet ou tout objet relatif aux drogues. Une suspension externe d'un jour sera appliquée.

9- Tenue vestimentaire

- a. L'élève devra être vêtu de façon convenable à l'école. Les vêtements porteurs de messages jugés inacceptables ne seront pas tolérés. Les T-shirts de style camisole, le port de jupe trop courte, les chemises avec bretelles « Spaghetti » ou sans bretelles ne sont pas permises. Le ventre, le dos et les côtés doivent être couverts.
- b. Une tenue vestimentaire conforme est demandée pour l'éducation physique.
- c. Afin de garder l'école propre, les élèves devront avoir des chaussures de rechanges pour l'intérieur (obligatoire).

10-Communication à l'école

- a. L'enseignante en classe est la première personne à intervenir auprès de l'élève. C'est d'abord cette personne- ressource que les parents doivent consulter pour trouver une réponse à leur question ou problème.

11- Visite à l'école

- a. Vous devez prendre un rendez-vous avant de vous présenter à l'école. Sans rendez-vous, vous ne pourrez pas y entrer.

12-Allergies

- a. Certains élèves sont sérieusement allergiques aux noix, arachides, fruits de mer et poisson.. Nous demandons aux élèves d'éviter d'apporter de la nourriture contenant ces aliments ou leurs dérivés.

13-Médicaments

- a. L'enseignant ne peut administrer des médicaments aux enfants sans permission. Des formulaires d'autorisation sont disponibles au secrétariat.

14-Cafétéria

- a. Un service de repas complet est disponible à l'école. Une carte de 5 repas ou plus est disponible.
- b. Veuillez noter que le **crédit n'est pas accepté**. L'élève qui n'aura pas d'argent devra contacter un parent afin de s'en procurer ou avoir une boîte à dîner.

15-Transport scolaire

- a. Le transport scolaire est un privilège offert à tous les enfants qui habitent à plus d'un kilomètre de l'école. Un comportement non respectueux des règlements d'autobus pourrait entraîner la perte de ce privilège.
- b. Les gros objets et la nourriture sont interdits dans l'autobus.

16-Message aux parents

- a. Cette année, pratiquement tous nos messages vont être envoyés à travers votre courriel ou par message téléphonique (School Messenger).
- b. Notre page facebook va être utilisée pour vous présenter les divers projets d'élèves et parfois pour de l'information importante.

17-Facebook

- a. Important d'utiliser facebook le plus professionnellement possible. La meilleure façon de régler un conflit ou un problème est de communiquer directement avec l'enseignant ou un membre de la direction. L'équipe de La Passerelle travaille très fort pour faire briller l'école mais nous avons besoin de votre précieuse collaboration chers parents et élèves.